

Direction de l'Archéologie

Livret d'accueil



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Les missions de la Direction

Depuis 2009, la **Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane** s'est dotée d'une **direction de l'archéologie préventive** en vue d'accompagner les projets d'aménagement sur son territoire. En effet, depuis 2001, le patrimoine archéologique enfoui est protégé par la loi française. Aussi, tout aménageur qui souhaite conduire un projet doit préalablement déposer une demande d'aménagement auprès du **Service Régional de l'Archéologie (SRA)**.

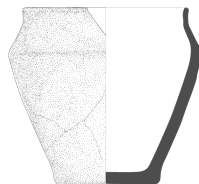
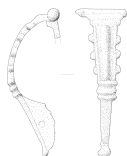


Si la présence d'un site archéologique est suspectée, le SRA peut ordonner la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération vise à ouvrir 10% de la surface prévue par le projet afin de vérifier la présence ou non d'un site archéologique sous le futur projet d'aménagement.

La **Direction de l'Archéologie** est habilitée à réaliser ce type d'opération. En cela, elle accompagne et facilite les projets d'aménagement du territoire de la CABBALR.

Une fois les travaux de terrain réalisés, les archéologues doivent étudier l'ensemble des données récoltées ainsi que les objets découverts, afin de pouvoir comprendre et interpréter le site.

Toutes ces informations seront consignées dans un document, le **Rapport Final d'Opération**. Ce rapport est indispensable au Service Régional de l'Archéologie pour lui permettre de déterminer si les découvertes sont scientifiquement essentielles pour valoir une prescription de fouille ou non.



L'équipe

La Direction de l'archéologie de la CABBALR est actuellement composée d'une équipe de 7 personnes qui assurent les différentes missions de l'archéologie préventive sur le territoire.



Christopher MANCEAU—Directeur/responsable d'opération

Gestion administrative, montage des opérations. Champs scientifiques

Stéphanie LEROY—Directrice adjointe/responsable d'opération

Organisation et priorisation des missions de la Direction, suivi du projet scientifique. Champs scientifiques d'intervention : céramologie, 2e âge du



Samuel LACROIX—Responsable d'opération

William BOURGES—Archéologue



Sébastien PRONIER—Archéologue/topographe

Champs scientifiques d'intervention : Système d'Information Géographique

William DEVRIENDT—Archéo-anthropologue

Référent médiation. Champs scientifiques d'intervention : anthropologie/



Anne-Sophie CAUCHY—Assistante de Direction

VOTRE PLANNING

Prénom - Nom du stagiaire	Niveau	Etablissement	Tuteur :						
Lundi	Interve- nant/lieu	Mardi	Interve- nant/lieu	Mercredi	Interve- nant/lieu	Jeudi	Interve- nant/lieu	vendredi	Interve- nant/lieu
Début de matinée									
Fin de mati- née									
Pause déjeuner									
Début d'après-midi									
Fin d'après- midi									

Nos locaux

Pour exercer ses missions, la Direction de l'archéologie dispose de deux locaux répondant chacun à des fonctions spécifiques.



Les bureaux de Nœux-les-Mines sont destinés à la gestion administrative de la Direction et à la rédaction des rapports de fouille. Ils disposent de postes informatiques et d'une bibliothèque contenant de nombreux ouvrages spécialisés, régionaux ou nationaux.



Les locaux de Vendin-lès-Béthune, sont réservés à la partie technique de l'activité : ils permettent le stockage de l'outillage de fouille et sont équipés de manière à pouvoir nettoyer, étudier et assurer la conservation du mobilier archéologique extrait des diagnostics et des fouilles.



En fonction des activités que vous allez exercer au cours de votre stage, vous serez amené à fréquenter les locaux de la Direction. Merci de bien vouloir vous rendre au lieu indiqué sur votre planning.

Informations pratiques

Horaires d'accueil des stagiaires :

- Matin : de 8h30 à 12h30
- Après-midi : de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

Restauration :

Possibilité de restauration sur place (micro-onde, plaques vitro-céramique, frigidaire).

Tenue :

Prévoir des vêtements et chaussures chauds, solides et adaptés aux différentes activités proposées (visites en extérieur). En fonction des ateliers, des Équipements de Protection Individuel (vêtement à haute visibilité, chaussures de sécurité, etc.) pourront vous être prêtés en fonction des

Documents à fournir à la Direction:

- Une photocopie de la convention de stage

Au cours du stage:

Vous avez la possibilité de prendre des photos et des notes (apporter le matériel).

Ne pas hésiter à demander des documents, des photographies ou tout

Dernier jour de stage :

Un bilan pourra être fait avec les parents (pour les stagiaires mineurs).

Direction de l'Archéologie

Contacts:

Direction de l'archéologie de la CABBALR

138 rue Léon Blum

62 290 Nœux-les-Mines



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane